



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 08/02/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SNU : Le 1^{er} séjour de cohésion 2022 se déroulera du 14 au 25 février

Le premier séjour de cohésion de l'année 2022 aura lieu du lundi 14 au vendredi 25 février et accueillera 3 000 jeunes répartis dans 31 centres.

Le Service National Universel (SNU) est un temps de rencontre, de toutes les jeunesses françaises, pour faire République. Après une première expérimentation en 2019 ayant rassemblé 2 000 jeunes dans 13 départements pilotes, une édition 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire et une édition 2021 qui a concerné 15 000 jeunes, le SNU monte en puissance.

L'édition 2022 est cruciale. Elle permettra d'ancrer durablement le déploiement des différentes phases de cette politique publique à destination de la jeunesse et de franchir des étapes importantes en vue de sa généralisation à l'ensemble d'une classe d'âge. Pour la première fois, plusieurs séjours de cohésion auront lieu en février, juin et juillet. Ils regrouperont 50 000 jeunes.

Le séjour de février concernera 3 000 jeunes qui se rendront dans 31 centres situés dans 30 départements pour vivre ces deux semaines de cohésion, de mixité et de préparation à l'entrée active dans la citoyenneté. Le dossier de presse est à [retrouver à cette adresse](#).

100 volontaires à Ahun en février

Dans un format resserré à 100 volontaires (50 % de jeunes de Gironde, 25 % de Dordogne, 25 % de Corrèze), le séjour de cohésion de février au sein du lycée agricole d'Ahun favorisera davantage de proximité entre les jeunes eux-mêmes, mais également entre les volontaires et les différents intervenants. De nombreux modules ont été construits autour de deux séquences espacées dans le séjour, favorisant ainsi les retours d'expérience, ou à travers des modules filés de quatre séquences renforçant la construction collective.

Suite aux précédentes expérimentations du SNU en Creuse, le volume global d'activité a été considérablement réduit pour laisser la place à des séquences « à la carte » où les volontaires choisissent certaines thématiques qu'ils peuvent davantage explorer sur des créneaux dédiés. Ces temps facilitent également la mise en valeur de l'expertise des tuteurs et membres de l'encadrement. Ils permettent également de moduler le niveau de fatigue des volontaires et leur appétence pour telle ou telle activité.

A l'avenir, il sera instauré une rotation dans les centres d'accueil creusois entre les sites d'Ahun (lycée agricole) et de Felletin (lycée des métiers du bâtiment), ces positionnements favorisant la valorisation des métiers de l'agriculture et du bâtiment.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle

Victor FLEURY

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr

 www.creuse.gouv.fr

 [Préfète de la Creuse](#)

 [Préfète de la Creuse](#)